

internationale à ce que peut offrir le Canada, le secteur privé ne serait-il pas mieux placé que le gouvernement pour effectuer ce travail? Si l'un des principaux objectifs est de promouvoir les valeurs canadiennes, comment devrions-nous les définir?

9. Le rôle d'Internet dans la représentation du Canada comme une « *puissance douce* » (la promotion d'idées par la persuasion via l'utilisation et le contrôle des technologies de l'information) fait naître certaines préoccupations qui mettent en garde contre son utilisation généralisée dans les médias canadiens et dans les politiques relatives aux communications. Ces préoccupations concernent notamment :

(A) Le prix et l'accessibilité d'Internet pour les populations locales, pauvres et rurales de l'Est et de l'Ouest. En fait, peu de citoyens canadiens « ordinaires » ont accès à Internet vu leur statut socio-économique et leurs ressources restreintes.

(B) Les conséquences de la propriété des sites Internet et de la monopolisation de l'information par des sociétés à l'exemple de la concentration de la presse au Canada ainsi que de la diffusion en Europe et en Asie.

(C) La réglementation et la surveillance en ce qui concerne la précision de l'information circulant sur Internet et les droits d'auteur.

10. Il faut examiner plus à fond la *stratégie de communication* internationale du Canada et en discuter davantage.

Un système canadien de diffusion « semblable à CNN », par exemple, serait extrêmement coûteux, et il ne s'agirait pas nécessairement de la meilleure façon de faire connaître davantage le Canada à l'étranger, vu la concurrence de plus en plus vive sur le marché international de la diffusion et le rôle mineur joué par le Canada sur la scène internationale.

Possibilités d'action s'offrant au gouvernement du Canada

1. Avoir recours à la diplomatie tranquille pour promouvoir la liberté des médias, mais dans des cas où, par exemple, des journalistes sont persécutés, manifester avec plus de vigueur sa réprobation tant par les voies diplomatiques que par l'intermédiaire des ONG. Tirant parti de l'habitude du Canada à constituer des fronts communs, collaborer avec des pays qui défendent des